

A- Amener chaque élève ou étudiant à élever son niveau d'appétence et d'ambition scolaire par la mise en œuvre d'objectifs dynamiques et innovants :

1- Augmenter la valeur ajoutée et viser l'excellence

- Offrir aux lycéens et étudiants des dispositifs attractifs et innovants sur tout le cycle dans chaque filière.
- Différencier les parcours : apporter de l'aide aux élèves en difficulté et impliquer davantage les autres dans leur parcours
- Coordonner les pratiques pédagogiques et les modes d'évaluation en s'appuyant sur les compétences comme mode de consolidation et de progression
- Améliorer les taux d'accès aux baccalauréats et au BTS
- Améliorer les résultats aux examens

2- Améliorer dans l'établissement la qualité de vie et les conditions de travail favorables à la réussite de tous et de chacun

- Assurer un cadre de vie propice aux études
- Dynamiser la politique éducative en réorganisant le service Vie Scolaire
- Développer les compétences des TICE/ENT
- Poursuivre la politique de prévention des conduites à risque

B- Améliorer l'intégration scolaire et la réussite de tous les lycéens.

Accompagner chaque élève dans l'intégration au lycée, dans la construction d'un parcours de réussite et vers l'accès aux études supérieures :

1- Garantir la lisibilité des parcours

- Communiquer sur l'identité et l'attractivité du LGT
- Valoriser une offre de formation équilibrée et efficiente
- Encourager et guider chaque élève à trouver la filière de poursuite d'études qui lui convient.

2- Favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours d'orientation

- Poursuivre la politique actuelle en pérennisant le Parcours d'Avenir

(Partenariats extérieurs – immersions – ouverture du lycée sur son environnement économique – travail sur les représentations des familles.)

- Intensifier la politique de personnalisation du suivi (Accompagnement Personnalisé -tutorat -suivi /famille)

3- Apporter les réponses spécifiques et adaptées aux élèves porteurs de besoins particuliers

- Repérer et répondre aux besoins spécifiques des publics non francophones, handicapés....

C- Contribuer par des attitudes communes, à l'autonomie et à l'insertion dans la société par la maîtrise des codes langagiers, numériques, sociaux et culturels et l'ouverture d'esprit

1- Promouvoir la lecture française et étrangère et l'expression écrite et orale

- Poursuivre la politique documentaire

2 - Étendre les partenariats et réguler l'offre culturelle à destination du plus grand nombre d'élèves

- Mettre en place un véritable volet artistique et culturel (VAC scientifique- media – artistique et culturel)

3- S'ouvrir à son environnement proche ou éloigné par l'accès à, et la maîtrise de, nouveaux codes sociaux

- CVL -UNSS -CESC –DEBAT

4- Consolider l'efficacité des projets internationaux et maintenir les partenariats avec l'étranger

- Erasmus +

- Echanges et mobilités européens et internationaux